

BTP CFA IDF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

10 rue du Débarcadère
75852 PARIS CEDEX 17

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

SAS EMARGENCE AUDIT

Capital 56 000 € | RCS PARIS 338 339 872 | Code APE 6920Z

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

BTP CFA IDF

A l'Assemblée Générale de l'association **BTP CFA IDF**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **BTP CFA IDF** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation (changement de méthode)

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement AN n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Trésorerie et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

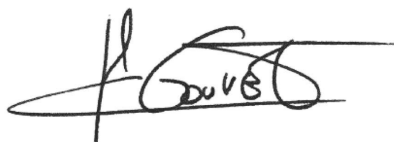
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15/06/2026

CABINET EMERGENCE AUDIT
Représenté par Frédéric GOUVET
Commissaire aux comptes





SIRET : 775 662 141 00081

**10 RUE DU DEBARCADERE
75852 PARIS CEDEX 17**

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

BIAN ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	316 033	286 612	29 421	56 753
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	316 033	286 612	29 421	56 753
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Immobilisations corporelles	94 784 760	48 140 849	46 643 911	46 295 438
Terrains	7 242 353	1 699 259	5 543 095	5 706 323
Constructions	25 115 404	13 385 551	11 729 853	12 457 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 813 344	15 400 527	3 412 817	3 466 101
Autres immob. corporelles	38 449 616	17 655 513	20 794 103	20 194 009
Immobilisations corporelles en cours	5 164 043		5 164 043	4 471 436
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	15 885	-	15 885	13 599
Participations et Créances rattachées	3 049		3 049	3 049
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	12 836		12 836	10 551
Total I	95 116 677	48 427 461	46 689 216	46 365 790
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	222 479		222 479	294 903
Créances	27 401 417	52 826	27 348 592	18 267 139
Créances clients, usagers et cptes rattachés	2 258 644	52 826	2 205 818	3 035 530
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	209 740	-	209 740	228 834
Autres	24 933 034	-	24 933 034	15 002 775
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24 809 962		24 809 962	22 982 136
Total II	52 433 858	52 826	52 381 033	41 544 178
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	147 550 536	48 480 287	99 070 249	87 909 968

BILAN PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	20 641 411	19 135 313
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	20 641 411	19 135 313
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 258 677	1 506 097
<i>Situation nette (sous total)</i>	21 900 087	20 641 411
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	42 186 437	42 744 517
Provisions réglementées		
Total I	64 086 525	63 385 928
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	171 710	322 098
Total II	171 710	322 098
PROVISIONS		
Provisions pour risques	918 100	1 119 000
Provisions pour charges	251 456	277 172
Total III	1 169 556	1 396 172
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	204	-
Emprunts et dettes financières diverses	2 059	2 059
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 758 386	2 902 756
Dettes des legs ou donations	-	
Dettes fiscales et sociales	2 557 855	2 303 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	746 680	531 756
Autres dettes	25 603 346	15 061 065
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 973 928	2 004 320
Total IV	33 642 458	22 805 771
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	99 070 249	87 909 968

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	24 100 990	24 577 612
Ventes de biens		
<i>Dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de Prestations de service	24 100 990	24 577 612
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 483 114	909 591
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable	58 366	20 447
Ressources liées à la générosité du public		-
Dons manuels	58 366	20 447
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	546 209	466 927
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	388 955	255 462
Utilisations des fonds dédiés	157 255	211 466
Autres produits	313 149	262 129
Total I	29 501 829	26 236 706
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières d'Œuvres	689 767	678 540
Achats autres approvisionnements	1 122 262	1 326 705
Variation de stock	89 046	38 729
Autres achats et charges externes	7 184 856	7 970 864
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	993 718	948 426
Salaires et traitements	9 821 242	9 503 583
Charges sociales	4 246 117	4 147 316
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 316 139	3 869 558
Dotations aux provisions	148 597	80 862
Reports en fonds dédiés	6 867	69 358
Autres charges	612 601	282 443
Total II	29 231 212	28 916 384
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270 617	(2 679 678)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation	621 665	622 734
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	546 181	498 344
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	1 167 846	1 121 078

COMPTE DE RESULTAT (suite)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 167 846	1 121 078
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 438 464	(1 558 601)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	94 219
Sur opérations en capital	-	3 246 288
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	-	3 340 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	-	50 438
Sur opérations en capital	-	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	90 000
Total VI	-	140 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	3 200 068
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	179 787	135 370
Total des produits (I + III + V)	30 669 675	30 698 290
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	29 410 999	29 192 192
EXCEDENT OU DEFICIT	1 258 677	1 506 097
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

FAITS CARACTERISTIQUES 2025

L'exercice 2025 constitue une année charnière pour BTP CFA Île-de-France. Il confirme à la fois la solidité de l'Association, la pertinence de son organisation et la nécessité d'un pilotage toujours plus fin dans un environnement économique, réglementaire et financier durablement contraint.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs faits majeurs :

- Une dynamique des effectifs accueillis en apprentissage qui marque un léger repli de 1 %, dans un contexte économique moins favorable pour le secteur du bâtiment et des travaux publics. Cette baisse, contenue à ce stade, confirme néanmoins l'attractivité de nos formations et la capacité de nos CFA à continuer de répondre aux besoins des entreprises ;
- La consolidation de notre offre de formation, avec une attention particulière portée aux filières en tension, aux poursuites de parcours, à la sécurisation des contrats d'apprentissage et à la qualité des formations dispensées ;
- La confirmation d'un contexte économique défavorable pour les CFA, sous l'effet combiné de la baisse des financements, de la tension sur les charges de fonctionnement et de la nécessité de maintenir un effort d'investissement élevé ;
- La poursuite d'une politique active de maîtrise des charges, engagée depuis 2023, notamment à travers la rationalisation de certaines dépenses, la renégociation de contrats et l'optimisation des organisations internes ;
- La concrétisation des projets immobiliers, en particulier à Noisy-le-Grand et Saint-Denis, qui traduisent une stratégie de long terme visant à moderniser les outils de formation, améliorer la performance énergétique des bâtiments et renforcer l'attractivité des CFA ;
- La mobilisation des partenaires financeurs, notamment la Région Île-de-France, Constructys et le CCCA-BTP, dans un contexte où la capacité à capter des financements externes devient un levier déterminant de soutenabilité ;
- La poursuite de la transformation interne de l'Association, à travers la généralisation progressive d'indicateurs partagés et la professionnalisation des processus administratifs, financiers, RH et pédagogiques.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires ressort à 24,10 M€, en recul de 2 % par rapport à 2024. Malgré cette évolution, l'Association dégage un résultat excédentaire de 1 258 677 €, contre 1 506 097 € en 2024, soit une diminution de 16,4 %. La progression contenue des charges d'exploitation, limitée à environ 1 %, ainsi que les efforts engagés sur certains postes - notamment les charges immobilières, en recul de 5,1 % - traduisent la capacité de BTP CFA Île-de-France à maintenir ses grands équilibres économiques dans un contexte défavorable.

1. UN EXERCICE 2025 PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE

L'exercice 2025 s'inscrit dans le prolongement des tensions déjà constatées en 2024. La baisse progressive du financement des contrats d'apprentissage - depuis le 1^{er} juillet 2025, les versements des niveaux de prise en charge du contrat d'apprentissage sont proratisés en fonction du nombre de jours de formation - continue de produire ses effets, tandis que les charges de fonctionnement demeurent élevées.

Ainsi, l'enjeu en 2025 n'a donc pas seulement été de préserver un résultat positif, mais de sécuriser dans la durée un modèle économique compatible avec nos missions d'intérêt général, nos obligations réglementaires et notre stratégie d'investissement.

Trois leviers ont été priorisés :

- la maîtrise des charges de fonctionnement, dans la continuité des actions engagées en 2024 ;
- la recherche active de financements externes pour limiter le recours aux fonds propres ;
- la diversification progressive des ressources, notamment à travers la formation continue et les réponses aux appels à projets.

2. UNE DYNAMIQUE D'ACTIVITÉ QUI SE TASSE DANS UN ENVIRONNEMENT PLUS CONTRAINT

L'exercice 2025 marque un fléchissement des effectifs accueillis en apprentissage. Au 31 décembre 2025, BTP CFA Île-de-France accueille 3 255 apprentis avec les UFA, soit **une baisse contenue de 1 % par rapport à 2024**, tout en conservant une progression de 15 % par rapport à 2020. Cette évolution marque la première baisse des effectifs depuis six ans et intervient dans un contexte économique moins favorable pour le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Cette contraction demeure toutefois maîtrisée. Elle ne remet pas en cause l'attractivité globale de l'offre de formation de BTP CFA Île-de-France. Les CFA comptabilisent 2 987 contrats d'apprentissage relevant directement de BTP CFA, auxquels s'ajoutent 191 contrats d'apprentissage en UFA. Par ailleurs, 77 apprenants ayant rompu leur premier contrat étaient encore en recherche active d'entreprise au 31 décembre 2025, ce qui souligne l'importance du suivi des parcours et de la sécurisation des contrats.

La baisse observée est principalement portée par le recul des formations en CAP 2 ans, en diminution de 6 %. Cette fragilisation touche notamment certains diplômes tels que les formations d'électricien, de menuisier fabricant et des fluides. À l'inverse, les dynamiques apparaissent plus favorables sur d'autres segments : les CAP en un an et les titres professionnels de niveau 3 restent stables, tandis que les Brevets Professionnels et les BTS progressent nettement.

La structure des effectifs confirme par ailleurs le poids prépondérant des premiers niveaux de qualification, avec 59 % des apprentis inscrits en niveau 3 et 32 % en niveau 4. Les niveaux 5, 6 et 7 représentent respectivement 5 %, 3 % et 1 % des effectifs. Par champ professionnel, la filière Fluides et Énergie demeure la plus attractive, avec 1 372 apprentis, soit 56 % des effectifs, malgré un recul de deux points par rapport à 2024. Elle devance l'électricité, le gros œuvre, la menuiserie, la finition, la métallerie, l'encadrement, la couverture, le multi-métiers et les travaux publics.

Les situations locales demeurent contrastées selon les CFA. Ces écarts confirment la nécessité d'un pilotage de proximité renforcé, notamment sur le placement des candidats, le suivi des apprenants sans contrat, la prévention des ruptures et le développement ciblé des entreprises partenaires.

3. UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT MAINTENUE, MAIS D'AVANTAGE SÉLECTIVE

L'année 2025 confirme que l'investissement demeure pour l'Association un outil stratégique au service de la qualité de formation, de l'adaptation aux besoins des entreprises et de la transformation des CFA.

Malgré un environnement budgétaire contraint, BTP CFA Île-de-France a maintenu un niveau d'investissement élevé, avec **7,681 M€ de flux net de trésorerie consacrés aux opérations d'investissement**, principalement au titre des immobilisations corporelles et incorporelles.

Cette politique d'investissement s'inscrit toutefois dans une logique de sélectivité renforcée. Les investissements engagés en 2025 ont été significativement accompagnés par les partenaires financeurs, avec **6,006 M€ de subventions d'investissement mobilisées sur l'exercice**. Ce niveau de cofinancement constitue un levier essentiel pour préserver la capacité d'autofinancement de l'Association et limiter la pression directe sur nos fonds propres.

Cette stratégie concerne en particulier le projet de reconstruction-restructuration du CFA de Noisy-le-Grand, entré dans une phase opérationnelle importante avec le désamiantage, le curage, le réemploi et la

démolition du bâtiment administratif. Elle concerne également le projet de Saint-Denis, inscrit dans une ambition de rénovation énergétique globale, de modernisation pédagogique et d'ouverture du CFA sur son environnement urbain.

Les **investissements pédagogiques** demeurent également déterminants pour accompagner l'évolution des formations. Ils permettent d'adapter les plateaux techniques aux mutations des métiers du BTP, de soutenir l'ouverture ou la consolidation de formations, et de maintenir des conditions d'apprentissage conformes aux attentes des jeunes, des entreprises et des partenaires.

Cette politique d'investissement a toutefois un impact mécanique sur le compte de résultat. **Les dotations aux amortissements et provisions atteignent 4,472 M€ en 2025, en hausse de 11,2 % par rapport à 2024.** Cette progression appelle une vigilance particulière, notamment lorsque les investissements ne sont pas intégralement subventionnés.

La trésorerie active, qui ressort à 24,81 M€ au 31 décembre 2025, constitue un facteur de sécurité important. Elle permet d'accompagner les projets engagés, de faire face aux décalages de financement et de sécuriser les engagements pluriannuels de l'Association. Pour autant, cette trésorerie ne peut être considérée comme intégralement disponible : elle accompagne des projets déjà engagés, des décalages de subventions et les besoins de transformation.

Dans ce contexte, les projets sont désormais appréciés au regard de leur impact pédagogique, de leur soutenabilité financière, de leur niveau de cofinancement, de leur contribution à la performance énergétique et de leur capacité à renforcer l'attractivité des formations.

4. UNE MOBILISATION RENFORCÉE DES FINANCEMENTS EXTERNES

L'exercice 2025 confirme l'importance stratégique des financements externes dans la conduite des projets d'investissement. La mobilisation de la Région Île-de-France, de Constructys et du CCCA-BTP constitue un facteur déterminant pour préserver la capacité d'autofinancement de l'Association.

Les notifications régionales 2025 ont permis de conforter plusieurs projets d'équipements et de travaux. Elles traduisent la qualité des dossiers présentés, la capacité de l'Association à documenter ses besoins et la reconnaissance du rôle joué par BTP CFA Île-de-France dans la formation aux métiers du BTP.

Le CCCA-BTP demeure un partenaire singulier, notamment à travers les appels à projets liés aux investissements innovants, à la performance énergétique, à l'orientation et à la fidélisation.

5. UNE TRANSFORMATION INTERNE ENGAGÉE AUTOUR DES OUTILS, DES PROCESSUS ET DU PILOTAGE

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de la transformation interne de l'Association. Après la généralisation de la **GED Zeendoc** en 2024, l'acquisition du **SIRH Eurécia** en 2025 constitue une nouvelle étape dans la modernisation des services de l'Association. Cette transformation qui sera opérationnelle en 2026 vise à améliorer la fiabilité des données, simplifier les circuits de validation, renforcer la traçabilité des processus RH et le pilotage administratif.

Elle s'accompagne également d'une montée en puissance des outils de pilotage, notamment autour du **budget normé, des indicateurs clés de performance, du suivi des effectifs, de la facturation, des taux de marges par formation et des investissements.**

L'objectif est de piloter l'Association non seulement à partir de données consolidées, mais aussi à partir d'indicateurs partagés, lisibles et directement exploitables par les directions de CFA et les fonctions support.

6. UNE POLITIQUE DE MAÎTRISE DES CHARGES POURSUIVIE

Dans la continuité de 2024, l'Association a poursuivi en 2025 sa politique de maîtrise des charges. Les actions engagées concernent notamment la **rationalisation de certains services, la renégociation de contrats, la mise en concurrence de prestations et l'optimisation des dépenses de fonctionnement**.

Ces mesures ne relèvent pas d'une logique de réduction indifférenciée des coûts mais visent au contraire à préserver les moyens affectés à la formation, l'accompagnement des apprentis, la relation entreprise et la qualité pédagogique.

La maîtrise des charges est un axe de responsabilité collective. Elle doit permettre de dégager des marges de manœuvre pour continuer à investir, tout en absorbant les tensions liées à la dégradation du financement de l'apprentissage.

7. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Conformément aux orientations du Conseil d'Administration, nous affectons l'intégralité de l'excédent 2025 à la réserve d'investissement. Cette décision vise à garantir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de nos projets.

8. UNE VIGILANCE RENFORCÉE POUR 2026

L'exercice 2025 confirme que BTP CFA Île-de-France dispose d'atouts solides : un réseau territorial reconnu, des équipes engagées, une offre de formation attractive, une capacité d'investissement significative et des partenaires mobilisés. Pour autant, les perspectives 2026 appellent à une plus grande vigilance. L'évolution des aides aux employeurs et des NPEC, la pression sur les charges et l'ampleur des projets d'investissement nous imposent un pilotage rigoureux.

Les priorités pour 2026 sont donc les suivantes :

- **consolider** les effectifs et sécuriser les ouvertures de formation ;
- **renforcer** la relation entreprise et la transformation des candidatures en contrats ;
- **poursuivre** le développement de la formation continue ;
- **analyser** plus finement les coûts complets et les marges par formation ;
- **maintenir** une stratégie d'investissement sélective et financée ;
- **poursuivre** la mobilisation des partenaires publics et professionnels ;
- **renforcer** les outils de pilotage partagés ;
- **préserver** l'équilibre entre ambition pédagogique, responsabilité économique et utilité sociale.

CONCLUSIONS

L'année 2025 confirme la capacité de BTP CFA Île-de-France à agir dans un environnement contraint sans renoncer à ses ambitions. L'Association poursuit son développement, modernise ses outils, renforce ses processus, investit dans ses CFA et consolide sa démarche qualité.

Elle entre toutefois dans une période où la rigueur de gestion, la sélectivité des investissements, la diversification des ressources et la mobilisation des partenaires deviennent des conditions essentielles de soutenabilité.

Les faits caractéristiques 2025 traduisent ainsi une double réalité : notre Association est solide, reconnue et en mouvement ; mais notre modèle économique doit être piloté avec prudence, lucidité et exigence pour garantir la pérennité de nos missions au service des apprentis, des entreprises et des territoires.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

L'exercice clos au 31 décembre 2025 est marqué par une évolution significative de la présentation des comptes, conformément aux nouvelles règles comptables françaises issues du règlement ANC n° 2022-06. Ce règlement modifie notamment les modalités de présentation de certains produits et charges, avec deux effets principaux : la suppression de la technique des transferts de charges et le reclassement de certains produits et charges exceptionnels. Il a également un impact direct sur le résultat d'exploitation, dont la hausse s'explique principalement par le reclassement de la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat, désormais intégrée aux produits d'exploitation.

Ce changement de méthode comptable s'applique à compter de l'exercice 2025. Les comptes de l'exercice 2024 ne sont pas retraités ; ils demeurent présentés selon les règles applicables lors de leur établissement, sous réserve des seuls reclassements nécessaires à la comparabilité des états financiers.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence.

→ Conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices.

→ Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

À compter du 1er juillet 2025, les nouveaux contrats d'apprentissage sont soumis à une évolution des modalités de calcul des prestations de formation, désormais appréciées sur la base d'un décompte en jours.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

■ Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
■ Agencements, Installations	10 à 20 ans
■ Bâtiments	50 ans
■ Matériel et outillage pédagogique	5 à 15 ans
■ Mobilier	7 à 15 ans
■ Matériel Informatique	3 ans
■ Matériel de bureau	5 à 20 ans
■ Matériel de transport	5 ans
■ Autres matériels et outillages	5 à 15 ans

Des aides financières (Région Ile-de-France, CONSTRUCTYS, CCCA-BTP) peuvent être accordées concernant des acquisitions d'équipement pédagogiques et des travaux de rénovation de bâtiment et de construction.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré à chaque entrée. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur brute excède leur valeur nette de réalisation.

CRÉANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Le calcul « Provision indemnités-départ à la retraite » s'effectue à partir de la deuxième année de présence et tient compte de la date probable de départ. L'âge retenu est de 64 ans, la provision est proratisée au nombre d'année de présence. Le calcul du salaire prend en compte la valeur du point de chaque catégorie.

- Pour les ETAM : Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment du 12 juillet (IDCC 2609)
- Pour les IAC : Convention collective nationale des cadres du bâtiment du 1er juin 2004 (IDCC 2420)

LA CONTRIBUTION À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

La contribution à l'effort de construction est versée à l'organisme collecteur sous forme de prêt et comptabilisée en charges d'exploitation. Les remboursements annuels reçus de l'organisme collecteur sont, en contrepartie, comptabilisés en produits d'exploitation.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Information non communiquée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le financement de l'apprentissage s'effectue depuis le 1er janvier 2020 par les OPCO à partir d'un Coût Contrat. Après examen des dossiers, l'OPCO règle les factures sur la base de l'accord de prise en charge, y compris les frais annexes (premier équipement, restauration, hébergement, mobilité européenne). Ce processus nous amène à présenter le financement des OPCO sous l'intitulé Chiffre d'Affaires Apprentissage.

- Les FAE (Factures à établir) liées à l'apprentissage au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 584 K€ contre 2 637 K€ en 2024 et 3 909 K€ en 2023.
- Les PCA (Produits constatés d'avance) liés à la formation de l'apprentissage au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 951 K€ contre 1 994 K€ en 2024 et 1 748 K€ en 2023.
- Les AAE (Avoirs à établir) ont été passés 260 K€, la majorité des avoirs sont liés à des ruptures de contrat ou à des erreurs de facturation.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes sont facturés uniquement au titre du contrôle légal des comptes. Ces honoraires sont provisionnés à hauteur de 31 K€.

EVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Néant

Immobilisations

CADRE A		Valeurs brutes	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquisition et virs de poste à poste
Frais établissement, rech. et dévelop	TOTAL I			
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	316 032,61		-
Terrains, Agenc. et aménag. Terrains		7 242 353		
Constructions sur sol propre		24 846 764		
Constructions sur sol autrui		268 640		
Instal.générales, agenc. et aménag. construct.		3 058 221		
Instal.techn.matériel et outillage pédagogiques		15 051 315		1 279 299
Instal.générales, agencemts aménag. divers		30 928 977		2 533 328
Matériel de transport		397 247		
Matériel de bureau et informatique mobilier		3 416 452		331 760
Autres matériels et outillages divers		1 008 548		9 924
Immobilisations corporelles en cours		4 471 436		4 852 710
Avances et acomptes		-		
Immobilisations corporelles	TOTAL III	90 689 953,99	-	9 007 021,22
Participations évaluées par mise en équival.				
Autres participations		3 049		
Autres titres immobilisés		-		
Prêts et autres immobilisations financières		10 551		2 500
Immobilisations financières	TOTAL IV	13 599,45	-	2 500,00
Total General (I + II + III + IV)		91 019 586	-	9 009 521

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval Lég. VO Immo à fin exercice
		Par virements poste à poste	Par cessions mis.hors serv.		
Frais établissement, rech. et dévelop	TOTAL I				
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II			316 033	
Terrains, Agenc. et aménag. Terrains				7 242 353	
Constructions sur sol propre				24 846 764	
Constructions sur sol autrui				268 640	
Instal.générales, agenc. et aménag. construct.			9 098	3 049 123	
Instal.techn.matériel et outillage pédagogiques		113 310	453 083	15 764 221	
Instal.générales, agencemts aménag. divers		1 902		33 460 403	
Matériel de transport				397 247	
Matériel de bureau et informatique mobilier		94 366	80 352	3 573 494	
Autres matériels et outillages divers				1 018 473	
Immobilisations corporelles en cours		4 160 103		5 164 043	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	4 369 682	542 533	94 784 760	
Participations évaluées par mise en équival.					
Autres participations				3 049	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		215		12 836	
Immobilisations financières	TOTAL IV	215		15 885	
Total General (I + II + III + IV)		4 369 896	542 533	95 116 677	

Amortissements

CADRE A : SITUATION- MOUVEMENT EXERCICE IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant début d'exercice	Augmentation Dotation Exercice	Diminution Reprise exercice	Montant Fin d'exercice
Frais établissement, rech. et dévelop	TOTAL I				
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	259 280	27 332		286 612
Terrains		1 536 030	163 229		1 699 259
Constructions :		12 657 835	727 716	-	13 385 551
<i>sur sol propre</i>		<i>12 428 997</i>	<i>713 061</i>	-	<i>13 142 057</i>
<i>sur sol d'autrui</i>		<i>228 838</i>	<i>14 655</i>	-	<i>243 493</i>
Instal.générales, agenc. et aménag. construct.					
Instal.techn.matériel et outill. pédagogique		14 643 435	1 219 213	462 121	15 400 527
Autres immobilisations corporelles :		15 557 215	2 178 650	80 352	17 655 513
<i>Instal.générales, agencemts aménag. divers</i>		<i>12 000 458</i>	<i>1 569 870</i>	-	<i>13 570 329</i>
<i>Matériel de transport</i>		<i>190 956</i>	<i>45 594</i>	-	<i>236 550</i>
<i>Matériel de bureau et informatique mobilier</i>		<i>2 443 209</i>	<i>540 149</i>	<i>80 352</i>	<i>2 903 006</i>
<i>Autres matériels et outillages divers</i>		<i>922 592</i>	<i>23 037</i>	-	<i>945 629</i>
Immobilisations corporelles	TOTAL III	44 394 516	4 288 807	542 473	48 140 849
Total General (I + II + III + IV)		44 653 796	4 316 139	542 473	48 427 461

CADRE B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		Linéaires	Dégressifs	CADRE C : PROVISION AMT DEROGATOIRE	
				Exceptionnelles	Reprise
Frais établissement, rech. et dévelop	TOTAL I				
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	27 332			
Terrains		163 229			
Constructions sur sol propre		713 061			
Constructions sur sol autrui		14 655			
Instal.générales, agenc. et aménag. construct.		-			
Instal.techn.matériel et outillage pédagogiques		1 219 213			
Instal.générales, agencemts aménag. divers		1 569 870			
Matériel de transport		45 594			
Matériel de bureau et informatique mobilier		540 149			
Autres matériels et outillages divers		23 037			
Immobilisations corporelles	TOTAL III	4 288 807			
Total General (I + II + III + IV)		4 316 139			

Provisions inscrites au bilan

	Montant déb.d'exercice	Augmentation Dotation exercice	Diminutions Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions reconst. gisem. miniers, pétrol.				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fisc. impl. étranger av 1- 1 - 1992				
Provisions fisc. impl. étranger ap 1 - 1 - 1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	1 119 000	-	200 900	918 100
Provisions pour garanties données clients				
Provisions pour pertes s/marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. similaires				
Provisions pour grosses réparations		-	-	
Prov.pour indemnités de fin de contrat				
Prov.pour indemnités départ à la retraite	277 172	95 771	121 487	251 456
TOTAL II	1 396 172,00	95 771,00	322 387,00	1 169 556,00
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de placement				
Autres immobilisation financières				
Comptes clients	49 945	52 826	49 945	52 826
Autres provisions pour dépréciation	16 623	-	16 623	-
TOTAL III	66 567,85	52 825,55	66 567,85	52 825,55
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 462 740	148 597	388 955	1 222 382

<i>Dont dotations et reprises :</i>				
d'exploitation		148 597	388 955	
financières		-	-	
exceptionnelles		-	-	

Variation détaillée des Fonds dédiés

	Montant fin d'exercice	Montant déb.d'exercice	VARIATION DES FONDS	
			En Charges Provisions	En Produits Reprise
Fonds dédiés CCCA	159 390	304 978	6 867	152 455
Fonds dédiés Région	-	4 800	-	4 800
Fonds dédiés autres financeurs	12 320	12 320	-	-
	171 710	322 098	6 867	157 255

CCCA-BTP dédiés aux :	6 867	152 455
<i>AAC SOL 8</i>		23 271
<i>Création sections d'apprentis à composante européenne</i>		64 558
<i>Veille stratégique et collaborative</i>		20 744
<i>Mettre en place et dynamiser un réseau d'anciens</i>		43 882
<i>Ouverture TP CAREB</i>	6 867	
Région		4 800
<i>WorldSkills</i>		4 800
Autres		
<i>Handicap - Adaptations des situations</i>		

Etat des échéances des créances et des dettes

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	52 826	52 826	
Autres créances clients	2 205 818	2 205 818	
Personnel et comptes rattachés	141	141	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 628	16 628	
Impôts sur les bénéfices	-	-	
Subventions à recevoir	24 528 390	24 528 390	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	
Divers	4 507	4 507	
Groupe et associés (2)	366 230	366 230	
Débiteurs divers	17 139	17 139	
Charges constatées d'avance	209 740	209 740	
TOTAUX	27 401 417	27 401 417	

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant rembours. obtenus en cours d'exercice

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5ans au +	A + de 5 ans
Emprunt obligataires convert. (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunt aup.établi. crédit à 2 ans maxi	204	204,48		
Emprunt aup. établi. crédit à + 2 ans				
Emprunt dettes financ. divers (1) (2)	2 059	2 059		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 758 386	2 758 386		
Personnel et comptes rattachés	789 304	789 304		
Sécu Soc., autres organismes sociaux	1 255 453	1 255 453		
Impôts sur les bénéfices	304 126	87 034	217 092,00	
Subventions	25 281 115	25 281 114,8		
Autres impôts, taxes assimilées	208 972	208 972,3		
Dettes/immobil. et cptes rattachés	746 680	746 679,9		
Groupes et associés (2)	-			
Créditeurs divers	322 231	322 231		
Dettes représ. titres empruntés	-	-		
TOTAUX	31 668 531	31 451 439	217 092,00	

(1) Emprunt souscrit en cours d'exercice

(1) Emprunt remboursé en cours d'exercice

(2) Montant des div. emprunt et dettes contractés auprès assoc. pers. phys.

CADRE C - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montant Brut	A 1 an au +	A + d'un an
PCA liés à la formation	1 951 543	1 951 543	
PCA lié à la restauration	22 385	22 385	
TOTAUX	1 973 928	1 973 928	

Suivi des subventions

Détail des subventions	Solde des subventions à recevoir au 31/12/2025	Subventions à affecter au 31/12/25
SUBVENTION DE L'ETAT	-	-
Travaux	-	-
Examens	-	-
Divers : Aide aux Apprentis	-	-
SUBVENTION DE LA REGION	12 096 133	11 161 166
Equipement	2 287 740	1 822 695
Travaux	9 808 393	9 338 470
Amélioration de la qualité		
Fonctionnement	-	-
SUBVENTION CONSTRUCTYS	1 671 430	1 051 146
Equipement	931 706	578 551
Travaux	739 724	472 594
SUBVENTIONS DU CCCA	10 754 147	13 068 804
Equipement	157 571	213 018
Travaux	10 222 416	12 855 786
Fonctionnement	374 160	-
TAXE D APPRENTISSAGE	-	-
Fonctionnement		-
Divers		
SUBVENTIONS DIVERSES	6 680	-
Equipement	-	-
Fonctionnement	6 680	-

Produits à recevoir (Hors subventions)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 616 804
Fournisseurs	4 507
Organismes sociaux	14 607
Etat Impôts à recevoir	
Divers	12 479
TOTAL	1 648 397

Charges à Payer

Montant des charges à payer incluses inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs - Factures non parvenues	713 332
Dettes envers le personnel : congés payés et autres	1 123 313
Dettes envers les Organismes sociaux	42 579
Dettes envers le Trésor Public	
Autre charges à payer	266 868
Avances autres Organismes	
TOTAL	2 146 091

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation (1)	1 973 928
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	-
TOTAL	

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation (2)	209 740
Charges financières	-
charges exceptionnelles	-
TOTAL	209 740

(1)	Facturation Apprentissage	1 951 543
	Participation Famille Cantine, Hébergement, Subv Mobilité	22 385
(2)	Locations photocopieurs, maintenance ...	209 740

Ventilation du chiffre d'affaires net et des subventions d'exploitation

CHIFFRE D'AFFAIRES H.T - TTC Hors Produits UFA	Montant
Prestations liées à l'apprentissage	23 460 388
<i>Dont : Apprentissage</i>	22 393 434
<i>Restauration</i>	114 846
<i>Hébergement</i>	29 412
<i>Mobilité Européenne</i>	3 221
<i>Petit Equipement</i>	919 475
Prestations liées à la formation continue	579 646
<i>Dont : Formation</i>	573 881
<i>Restauration & divers refacturation</i>	5 765
Produits des activités annexes	60 956
TOTAL	24 100 990

SUBVENTIONS	Montant
Etat	45 311
Région	640 865
Département et Communes	6 000
Collectivités locales	692 176
Quote-part subv. invest. ≤3ans	387 707
Quote-part subv. invest. >3ans	3 129 483
Investissements	3 517 190
Taxe apprentissage	12 371
Taxe parafiscale CCCA	261 376
Fonds Professionnalisation CONSTRUCTYS	-
Autres organismes	-
Autres	273 747
TOTAL	4 483 114

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	Montant début d'exercice	Montant fin d'exercice	VARIATION DES STOCKS
Stocks approvisionnement			
Matières premières	311 525	222 479	89 046
Aut. approvisionnement			
Variation de Stocks	311 525,42	222 479,24	89 046,18

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	27	
Agents de maîtrise et techniciens	191,29	5,03
Employés (Agents d'Entretien et Secretaires)	9	13,08
Ouvriers		
TOTAL	227,29	18,11

Listes des filiales et participations

Nature	Capitaux propres avant résultat	Quote - part su capital en %	Résultat au 31/12/2024
A - Renseignements Détaillés			
Filiales et Participations			
Filiales (plus de 50% du capital détenu)			
(1)	1 524 €	99,99%	182 498
(2)	1 524 €	99,99%	439 230
Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B - Renseignements Globaux sur les autres			
Filiales et Participations			
1 - Filiales non reprises en A			
a) françaises			
b) étrangères			
1 - Participations non reprises en A			
a) françaises			
b) étrangères			

- | | | |
|-----|---|-----------|
| (1) | SCI AFOBAT ILE DE France
10 rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17
<i>Comptabilisation des dividendes de l'exercice 2024 pour :</i> | € 182 479 |
| (2) | SCI AFOBAT 77 CONSTRUCTION
10 rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17
<i>Comptabilisation des dividendes de l'exercice 2024 pour :</i> | € 439 186 |

Engagements Financiers

NATURE	Montant
Effets escomptes non échus	NEANT
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	
TOTAL	

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

NATURE	Montant
	NEANT
TOTAL	

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Nature	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	NEANT
TOTAL	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	NEANT
TOTAL	

Evènement Post clôture

NATURE	Montant
	NEANT
TOTAL	

BTPCFA - 20251231 - RCA

Final Audit Report

2026-06-15

Created:	2026-06-15
By:	Lucile FERRET (l.ferret@emargence.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAYmni3SMzfxlzSRtkAbmPiPdJjtAUJGDd

"BTPCFA - 20251231 - RCA" History

-  Document created by Lucile FERRET (l.ferret@emargence.fr)
2026-06-15 - 1:40:39 PM GMT
-  Document emailed to Frederic Gouvet (f.gouvet@emargence.fr) for signature
2026-06-15 - 1:40:46 PM GMT
-  Email viewed by Frederic Gouvet (f.gouvet@emargence.fr)
2026-06-15 - 1:57:34 PM GMT
-  Document e-signed by Frederic Gouvet (f.gouvet@emargence.fr)
Signature Date: 2026-06-15 - 1:57:48 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: IMAGE
-  Agreement completed.
2026-06-15 - 1:57:48 PM GMT



Adobe Acrobat Sign